

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2026 PORTANT SUR L'EXERCICE 2025

MODALITÉS D'ORGANISATION DU SCRUTIN



Le scrutin portant sur l'exercice 2025, le prévisionnel 2026 est organisé **exclusivement au format électronique** sur le serveur Belenios (<https://www.belenios.org/>).

La convocation est adressée aux membres votants, comme d'habitude, dans les délais statutaires, par courriel. Les membres n'ayant pas de courriel enregistré recevront une convocation papier.

Chaque membre recevra les codes pour voter en deux courriels :

- Le premier, à l'issue de l'AG, contenant le lien de l'élection, un code de vote ainsi qu'un identifiant.
- Le second, à l'issue du vote, contenant un mot de passe de validation permettant de glisser le bulletin dans l'urne.

Vous êtes invités à consulter votre dossier de courriers indésirables au cas où les éléments ne vous parviendraient pas dans les délais prévus.

Le scrutin sera ouvert le 23 Mai à partir de 15h00 et sera clos le 10 Juin à 18h00.

Les résultats seront disponibles le 10 juin 2026 à partir de 20h00 sur le site <http://ag.ajecta.net/>

Il est possible, pour chaque membre qui ne l'a pas déjà fait jusque là, de nous communiquer, par un moyen permettant de l'identifier, une adresse de courriel destinée au vote. Cette mise à jour doit intervenir avant le 20 Mai 2026 à 15h00. A défaut, il sera impossible de voter.

Les personnes qui ne sont pas équipés en informatique sont invités à se rapprocher de membres à l'aise avec ces outils à qui elles donneront pouvoir de voter à leur place. Les pouvoirs doivent parvenir au siège de l'association avant le 20 Mai 2026 à 15h00. Les messages électroniques destinés au vote arriveront alors, sur l'adresse de messagerie de la personne ainsi désignée. Si vous ne connaissez personne en capacité de vous aider, le bureau peut vous orienter.

Pour mémoire, il n'est pas possible de cumuler plus de deux pouvoirs. Les règles statutaires s'appliquent au scrutin électronique.